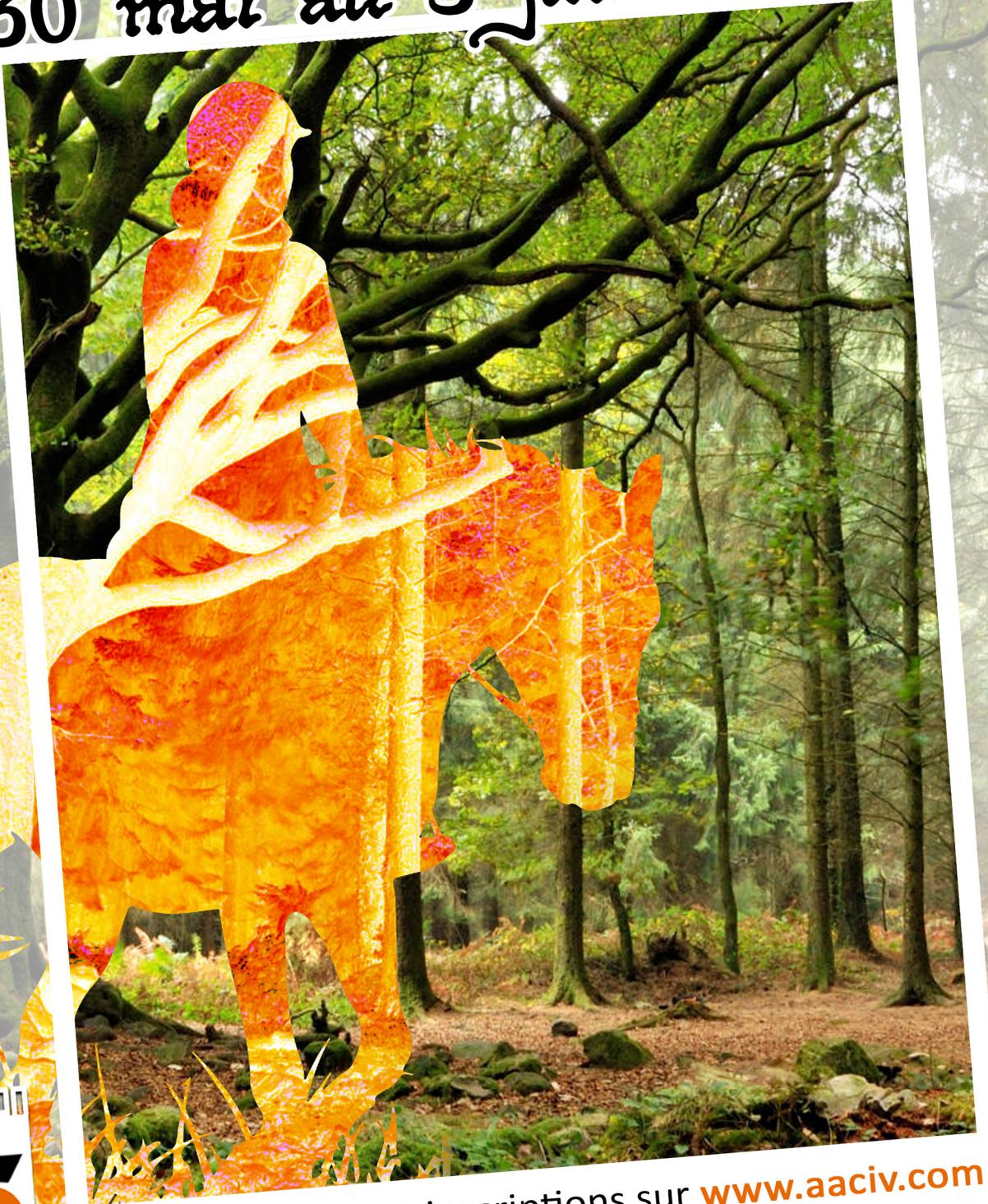


TRANS Ille et Vilaine

Pays touristique de Brocéliande

30 mai au 5 juin 2022



Renseignements et inscriptions sur www.aaciv.com

Boucle avec même lieu de départ et d'arrivée
Domaine de Trémelin à Iffendic
Hébergements de groupes tout confort
Nombreux espaces naturels remarquables



ORGANISATION

La Trans, mode d'emploi

Tout ce qu'il faut savoir avant de s'inscrire

Enfin la Trans !!!

Après deux reports pour les raisons qu'hélas chacun connaît, nous espérons pouvoir enfin réaliser cette année la super Trans Ille et Vilaine que toute l'équipe de responsables d'étapes nous a concocté depuis maintenant deux ans et demi, et désormais sous la coordination d'Alice.

Côté pandémie, la généralisation des vaccinations et la décrue des cas graves peuvent nous rendre raisonnablement optimistes, les hébergeurs ont validé les conditions d'accueil et les règles sanitaires, le protocole sanitaire pour nos chevaux vis-à-vis de la RESPE est également reconduit, et même si l'actualité nous dit que tout n'est pas fini, à l'AACIV, on est motivés car confiants et rassurés... on vous attend ! Bien sûr, rien n'empêche de croiser les doigts, toucher du bois ou de la peau de singe, et les croyants peuvent même allumer des cierges !

C'est donc le **Pays de Brocéliande, terre de légendes** s'il en est, qui enfin nous tend les bras ! Réservez bien votre semaine, ou au moins quelques jours, pour partir sur votre destrier à la rencontre d'Arthur et Excalibur, des fées Morgane et Viviane, Merlin, traverser la Chambre au loup et vous rafraîchir à la fontaine de jouvence. Au pays du schiste rouge, des vertes forêts et des étangs, nous traverserons de nombreux espaces naturels préservés par le Département, et nous y ferons même un jeu de piste !

Si vous connaissez déjà la Trans, vous savez quelle ambiance y règne et combien nous avons tous hâte de nous y retrouver car cette ambiance, cette convivialité, cette chaleur humaine nous a tous beaucoup manqué. Et si vous n'avez encore jamais fait la Trans, c'est une très belle découverte qui vous attend fin mai début juin. Alors laissez-vous tenter, laissez-vous emmener : venez à la soirée de présentation de la Trans Ille et Vilaine le vendredi 29 avril, suivez l'actualité de l'AACIV sur les réseaux sociaux : les inscriptions sont ouvertes du 29 avril au 15 mai . Et dès aujourd'hui, commencez à rêver et à compter les jours restants avant le départ...

Émotions positives assurées !

Pascal et Alice



Une randonnée itinérante de 7 jours

Les itinéraires proposent des étapes plus ou moins longues, variant de 25 à 35 km par jour. Un véhicule d'intendance transporte vos bagages (maximum 2 par personnes). L'équipe d'intendance prépare la halte du soir en toute convivialité.

Des hébergements « tout confort »

Toutes les étapes se feront dans des structures d'hébergements collectifs. Les chevaux dorment en ligne d'attache + périmètre de clôture et sont surveillés la nuit.

... Où chacun participe

Chaque cavalier participe à l'organisation et l'intendance des étapes : vaisselle, surveillance des chevaux, etc. Sur la Trans, l'esprit **d'entraide et de solidarité** domine : chacun est invité à prendre un soin tout particulier à l'égard des cavaliers peu aguerris et des nouveaux venus, à participer à l'organisation des étapes...

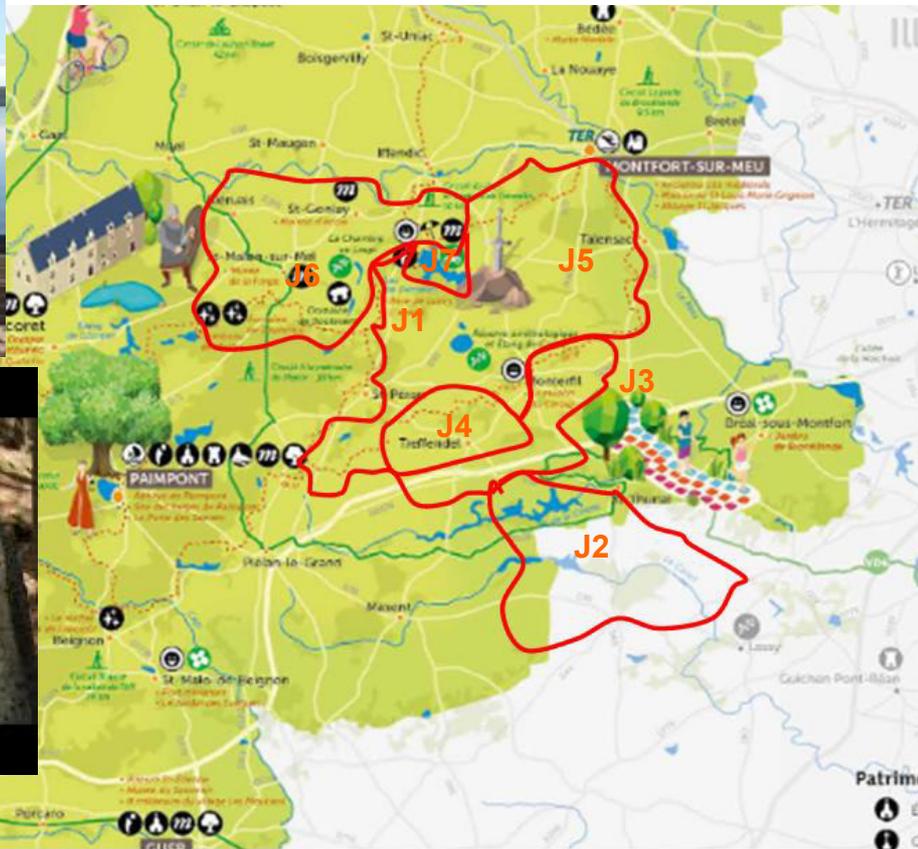
Inscriptions avant le 15 mai !

Comme les autres années, un délai à respecter ! Alors à vos bulletins d'inscriptions, ou si vous avez encore des hésitations, rendez-vous le 29/04 à la maison des sports de Rennes à la réunion préparatoire de la Trans.

La priorité est donnée jusqu'au 06 mai aux inscriptions à la semaine. Ainsi, l'inscription pour une seule étape peut être refusée.

LE PROGRAMME 2022

Pays touristique de Brocéliande



Lundi 30 mai Vallon de la Chambre au Loup

Pour cette première journée de randonnée, nous vous emmenons découvrir le vallon de la Chambre au Loup avec ses affleurements de schistes rouges.

En pratique :

9h00 : accueil des cavaliers au parking de la base de loisirs de Trémelin à Iffendic ; stationnement des vans sur site pour la semaine.

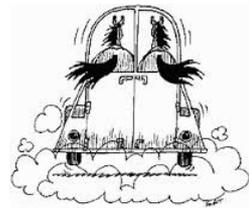
Chevauchée sur une itinérance de 28 km sur un parcours composé de 90% de chemins. Circuit technique, varié et vallonné. Pas de difficultés majeures.

Prévoir son pique-nique.

Hébergement au gîte de groupe « Jaunel » à Baulon. Soirée à thème : banquet « Gaulois » (n'oubliez pas votre accessoire!)

Vos responsables d'étapes: Daniel D. et Pascale G.T.

En pratique



Accéder au lieu de départ

- RN12 (Rennes-St Brieuc), sortie Montfort-Bédée-Pleumeleuc/Bédée, village étape, puis Iffendic
- RN24 (Rennes-Vannes-Lorient), sortie Plélan-le-Grand

Puis suivre la direction « base de loisirs de Trémelin » à Iffendic. Fléchage AACIV sur site.



LE PROGRAMME 2022

Pays touristique de Brocéliande



Mardi 31 mai

Vallée du Canut et Moulin

Ouvrez les yeux et observez : landes, bois, prairies, rivière, moulin... Vous êtes au cœur de la Vallée du Canut.

En pratique :

Chevauchée sur un itinéraire de 32 km sur un parcours composé de 70% de chemins. Pas de difficulté technique !

Prévoir son pique-nique (pain fourni à l'étape sur commande auprès de l'AACIV).

Hébergement au gîte de groupe « Jaunel » à Baulon

Vos responsables d'étapes : Christophe D. et Mikael A.

Vendredi 03 juin

Entre bois et rivières

En pratique :

Chevauchée sur un circuit de 24 km ; étape agréable avec 95 % de chemins, panoramas sur les massifs boisés de Montfort. Pas de difficulté technique.

Commerces pour ravitaillement à Monterfil et Talensac ; prévoir son pique-nique.

Hébergement aux gîtes de Trémelin.

Vos responsables d'étapes : Pierrick B., Joël J. et Eric D.

Mercredi 01 juin

Direction « les Couettes » en toute légèreté

En pratique :

Chevauchée sur un itinéraire de 19, 24 ou 27 km ; pas de difficulté technique.

Commerces de proximité à Monterfil et St Thuriel.

Hébergement au gîte de groupe « Les couettes » de Monterfil. Prévoir son maillot de bain (piscine à l'arrivée)

Vos responsables d'étapes : Pascal M. et Alice L.

Samedi 04 juin

Destination Brocéliande

Chevauchée sur une étape de 26 ou 33 km.

Étang de la Marette, Fontaine de Jouvence, Tombeau de Merlin, Chapelle St Jean... tous les chemins vous mèneront au cœur de Brocéliande.

Boucle composée de 95% de chemins. Pas de difficulté. Pas de commerce sur l'étape mais pique-nique sur réservation possible (cf. bulletin d'inscription).

Hébergement aux gîtes de Trémelin.

Vos responsables d'étapes : Corinne LG et Pascale G.

Jeudi 02 juin

Vallée du Serein, Boutavent et Careil

Chevauchée sur une étape de 27 km : château fort de Boutavent, étang de Careil, Vallée du Serein.

Étape agréable avec 95% de chemins., circuit technique. Cafés et commerces sur l'étape.

Journée à thème : prévoir un accessoire jaune.

Vos responsables d'étapes : Catherine M. et Carole

Dimanche 05 juin

Lac de Trémelin

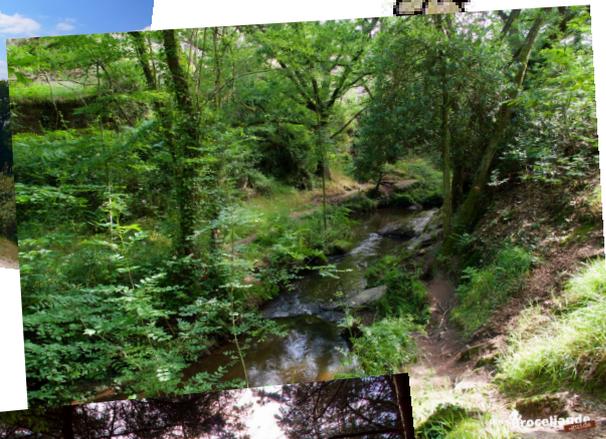
Chevauchée sur une étape de 11 km.

Distribution de cartes après le petit-déjeuner et parcours réalisé sans assistance AACIV.

Clôture de la Trans Ille-et-Vilaine

Clôture de la Trans Ille-et-Vilaine le dimanche matin après le petit-déjeuner





La Trans est une randonnée associative gérée par des bénévoles !



Départ et arrivée de la randonnée

Rendez-vous lundi matin au parking de la base de loisirs de Trémelin à Iffendic à partir de 8h45 ! Suivre le fléchage AACIV
Stationnement des véhicules pour la semaine.
Attention pour les cavaliers traversant Rennes le matin, bouchons assurés !

Pas de navette AACIV organisée entre les étapes. Si vous arrivez ou partez en cours de Trans, anticipez vos déplacements.

UNE JOURNEE-TYPE

24h sur la Trans Ile-et-Vilaine

Tous les matins, un petit-déjeuner copieux vous permettra de prendre des forces pour bien démarrer la journée.

Après avoir rangé vos affaires personnelles et les avoir remis au pied du camion d'intendance et participé à la remise en état du lieu de bivouac, pansé puis sellé votre cheval, c'est le départ pour la balade de la matinée.

Au gré des indications transmises par les responsables d'étape du jour, vous atteindrez le point de pique-nique suggéré par l'équipe d'intendance : possibilité d'attache des chevaux, sieste aux quatre vents... ; chaque cavalier est libre de s'y arrêter ou non !



Au départ de chaque journée, les responsables de l'étape du jour vous proposeront un briefing de la randonnée proposée et vous remettront une carte au 1/25 000^{ème}, accompagnée d'une feuille de route comportant les éventuelles difficultés du parcours ou les consignes spécifiques.

Les commerces de proximités et cafés avec attaches chevaux ne manqueront pas d'être mentionnés sur vos feuilles de routes.

Puis les groupes de cavaliers reprennent leur route pour cheminer à leur rythme jusqu'à l'étape du soir.

Les lignes de cordes sont installées dans des lieux tranquilles et sécurisés. Le couchage cavalier se fera toute la semaine en hébergement de groupe (prévoir son duvet, son drap housse et sa taie d'oreiller). Pour des raisons de sécurité, chaque nuitée, 2 cavaliers dormiront sous toile de tente auprès des chevaux (mise à disposition de l'équipement : 2 tentes + matelas individuels). Ne passez pas à côté de cette expérience et proposez-vous pour prendre votre tour de garde ! Il faudra 2 volontaires chaque soir...

Chevaux dessellés et abreuvés, cavaliers rafraîchis eux aussi par une bonne douche et voilà que sonne déjà l'heure de l'apéro !

Les soirées se terminent souvent par de longues discussions amicales plus ou moins animées suivant l'état de fatigue des troupes.



Tous les chevaux seront à l'attache dès leur arrivée, **les paddocks individuels seront refusés (sauf organisation AACIV).**

Une ration est prévue pour chaque cheval : au choix en aliments concentrés ou orge aplatie (option à cocher dans le bulletin d'inscription) et foin.

Les chevaux sont nourris par leurs cavaliers, matin et soir ; le grand moment de la distribution, tant attendu par les chevaux, est orchestré par les responsables d'étapes.

N'oubliez pas que le cheval est sous la responsabilité de son propriétaire pendant toute la durée de la manifestation, qu'il soit monté ou laissé au repos.



Malgré les levées de restriction sanitaire, la commission Trans s'est efforcée de tout mettre en œuvre pour accueillir les randonneurs dans les meilleures conditions (lit individuel, distanciation, etc.).

En raison des actualités épidémiologiques, un protocole sanitaire est maintenu sur la randonnée (seau individualisé et désinfecté). **Face à l'épizootie de grippe équine, le RESPE recommande d'effectuer une injection de rappel si la vaccination contre la grippe date de plus de 6 mois. Cette recommandation s'applique à l'ensemble de la filière, toutes activités confondues (trot, galop, sport, élevage, loisir...).** A vous de décider !

REGLEMENT DE LA TRANS

Conditions de participation

Assurance et identification des chevaux

Lors de votre inscription, vous devrez compléter le bulletin par une copie de votre attestation d'assurance (responsabilité civile) ou licence ainsi qu'une copie de l'assurance de vos chevaux ou RCPE pour les licenciés (précisant les noms et n° SIRE des chevaux participants).

Même démarche pour le livret d'authentification SIRE de votre cheval avec vaccins et puçage.
Soyez à jour de vos vaccins, merci.

Cette démarche n'exclut pas la vérification de vos papiers sur le terrain.

En cas de contrôle de gendarmerie, vous devez pouvoir présenter vos papiers lorsque vous le transportez ou quand vous le montez.

Préparation physique et équestre

Même si vous montez à cheval très régulièrement, une randonnée équestre marque une rupture dans votre rythme quotidien (et c'est le but !). Vous allez être en selle pendant 4 à 6 heures par jour en moyenne, pendant plusieurs jours.



Nous vous conseillons donc, un ou deux mois avant le départ, d'intensifier votre activité physique, de façon à partir en bonne forme.

Il en sera de même pour votre compagnon afin d'entamer sereinement ce périple de plusieurs jours.

<https://www.aaciv.com/mise-en-condition-du-cheval-de-randonnee/>

Les responsables d'étapes et les coordinateurs de la Trans ont la possibilité de refuser le départ sur l'étape à tout cavalier si les conditions de santé, de bien-être et d'attitude du cavalier et/ou de son cheval ne semblent pas assurés.

« Qui veut voyager loin ménage sa monture »



Chaque participant doit posséder son propre matériel (harnachement adapté, sacoches pour la semaine ou à la journée...) afin d'être autonome et voyager confortablement.

Si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas transporter vos bagages sur votre monture, vous devrez rassembler, tous les matins, vos affaires personnelles (**2 sacs moyen maximum, fermés et transportables**) et les déposer au pied du camion d'intendance pour chargement par les bénévoles.

Inutile de surcharger vos sacs ! Évitez les doublons...

Une pharmacie et un kit de maréchalerie de secours voyageront dans le camion d'intendance toute la semaine.

L'AACIV noue un partenariat avec un maréchal-ferrant qui pourra intervenir si besoin le matin ou le soir, selon ses disponibilités, aux étapes (frais à la charge du propriétaire).



REGLEMENT DE LA TRANS

Quelques petits rappels

Tout participant à la Trans Ille-et-Vilaine s'engage à respecter le règlement intérieur de l'association, garant de la sécurité et du bien-être de tous.

Quelques extraits du règlement intérieur

Retrouvez le règlement dans son intégralité sur le site internet—www.aaciv.com, onglet présentation

Manifestations et activités

Les sorties à cheval de l'association ne sont pas encadrées par un professionnel diplômé. Les membres du conseil d'administration éventuellement présents, ainsi que les membres adhérents diplômés (BEES, ATE, GTE, BPJEPS ou tout autre diplôme d'état ou fédéral) ne sauraient être tenus pour responsables en cas d'incident ou d'accident.

Sécurité

La licence fédérale FFE complétée de l'option RCPE ou toute autre assurance équivalente sont obligatoires pour tous les membres participant à cheval à toute manifestation AACIV.

Le port du casque adapté et conforme à la législation en vigueur est OBLIGATOIRE pour toutes les personnes mineures lors des rassemblements organisés. Il est vivement conseillé pour les personnes majeures. Cependant, si la personne majeure refuse de porter un casque lors des rassemblements, elle admet avoir été prévenue des risques qu'elle encourait en cas de chute et de l'intérêt de porter un casque pour son intégrité physique et renonce donc à poursuivre l'association en cas de problème qui aurait pu être évité par le port d'un casque.



L'association ne sera pas tenue responsable du comportement irrespectueux d'un membre adhérent, ni d'un éventuel accident dû à une inexpérience en matière d'équitation en extérieur.



Les Randonnées

Chaque membre de l'association s'engage à respecter un « esprit randonneur » c'est-à-dire :

o Respecter son cheval et ceux des autres randonneurs.

Chacun est bien évidemment juge de ses propres aptitudes comme de celles de sa monture. Néanmoins, nous devons tous nous rappeler que le cheval qui nous (sup)porte mérite un maximum d'attention... II appartient donc à chacun de nous de :

- gérer ses allures de manière intelligente, non seulement pour le plaisir du cavalier mais aussi en fonction de la condition de son cheval, de l'état des chemins, et des autres randonneurs équestres, pédestres, ou cyclistes qu'il peut rencontrer en chemin ;

- se présenter aux randonnées avec des chevaux en bon état, exempts de blessure, gonfle, boiterie etc et pour les chevaux ferrés, une ferrure en bon état ;

- ne prendre le trot ou le galop qu'après avoir demandé aux autres randonneurs si c'était possible et repasser au pas lorsque le chemin longe un pré occupé par des animaux (chevaux, vaches, etc) ;

- de signaler un cheval « qui tape » par un ruban rouge attaché sur la partie haute de la queue et un cheval entier par un ruban blanc ;

- respecter le groupe lors des randonnées de plusieurs jours : une personne peut être exclue du fait d'un comportement préjudiciable à la bonne entente du groupe, d'un comportement mettant en cause la sécurité du groupe.

Par exemple : non respect des consignes de sécurité édictées par l'organisateur, initiatives personnelles en cours de randonnée mettant en jeu sa propre sécurité ou celle du groupe, chevaux et cavaliers, attitude agressive, ivresse, etc ;



REGLEMENT DE LA TRANS

Bon à savoir

o Au cours des randonnées organisées par l'association, **chaque randonneur est autonome et responsable de son cheval**, il est libre de s'engager ou non sur un passage qu'il jugerait difficile ou inadapté à son cheval.



o Tout mineur participant à une randonnée de l'association devra être accompagné par une personne majeure partageant la randonnée à ses côtés.

o Lors des randonnées organisées par l'association, **aucun animal de compagnie** (ex : chien) **ne sera accepté** ; seuls les chiens tenus en laisse par un accompagnateur à pied seront tolérés et en dehors des lieux d'hébergement.

o Dans un souci de respect du cheval, les organisateurs d'une randonnée AACIV peuvent émettre un avis négatif pour le départ d'un cheval qui ne semblerait pas être en état d'effectuer dans de bonnes conditions la randonnée prévue. En cas de contestation du cavalier et/ou propriétaire dudit cheval, un vétérinaire pourrait être appelé au frais du cavalier ou un certificat vétérinaire attestant des capacités du cheval pourrait être prévu à l'avance et présenté aux organisateurs.



Une randonnée associative !

Pour vivre en groupe, chacun doit collaborer.

Pour que chacun s'épanouisse dans un groupe, **les tâches autant que les plaisirs doivent être partagés.**

Les chevaux sont surveillés la nuit : 2 randonneurs dorment sous la tente pour pouvoir intervenir en cas de besoin (prise de longe etc.). Cette garde est assurée à tour de rôle chaque soir : n'hésitez pas, l'expérience est magique !

Vous pouvez aussi participer à l'intendance générale : dresser le couvert, desservir, participer au ménage, etc. En effet, les responsables d'étapes ne sont pas en charge de toute l'intendance pour tout le groupe.

Vous pouvez vous proposer dès l'inscription via le bulletin ci-après.



SOIREE INSCRIPTION TRANS 2022

Pour répondre à toutes vos questions et vous aider à organiser votre Trans, **une soirée pré-trans est fixée le vendredi 29 avril 2022, à 20h30 à la Maison des Sports de Rennes.**

Vous pourrez remettre sur place votre bulletin d'inscription complet.



BULLETIN D'INSCRIPTION TRANS

A renvoyer impérativement avant le 15/05/2022

(Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du bulletin complet et du règlement par chèque)

Inscription semaine prioritaire jusqu'au 06/05

Renseignements inscription individuelle	Personne à contacter en cas d'accident Nom, Prénom : _____ Téléphone : _____
	Allergies : Végétarien : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Numéro d'adhérent / ____ / ____ / ____ / NOM / Prénom _____ Adresse _____ / / / / / / _____ Téléphone _____	Suivi sanitaire équadé Nom équadé : _____ N° SIRE : _____ Provenance : _____

Signature obligatoire :

Par ma signature :

- Je déclare que mes accompagnateurs et moi-même avons une assurance RCPE pour nos chevaux.
- Je déclare que mes accompagnateurs et moi-même avons pris connaissance du règlement intérieur et des annexes et les acceptons.
- J'adhère à la charte éthique de l'AACIV, je respecte les consignes des organisateurs et l'organisation générale.
- J'autorise la publication de photos prises lors de la Trans Ille-et-Vilaine et sur lesquelles mes accompagnateurs ou moi-même serai(e) présent(s).
- Je dégage l'AACIV de toute responsabilité en cas d'accident.

- Je m'engage à ne pas me comporter comme un "yaca râleur" et à respecter le travail des Bénévoles grâce à qui cet événement a pu voir le jour.
- Les participants ont pris note du fait qu'en cas d'annulation de l'inscription avant le 10/05/2022, 50% du montant indiqué ci-dessous ne sera pas remboursé, et qu'après cette date, aucun remboursement ne sera fait.

Joindre à ce bulletin, une copie de votre RC cavalier ou Licence + copie de la RCPE ou assurance RC cheval (précisant le nom du cheval) + copie n° SIRE et nom cheval + Vaccins A JOUR + Puçage

	LUNDI 30 Mai Prévoir duvet + taie d'oreiller+ drap housse 140	MARDI 31 Mai Prévoir duvet + taie d'oreiller+ drap housse 140	MERCREDI 01 JUIN Prévoir duvet + taie d'oreiller	JEUDI 02 JUIN Prévoir duvet + taie d'oreiller	VENDREDI 03 JUIN Prévoir duvet + taie d'oreiller	SAMEDI 04 JUIN Prévoir duvet+ taie d'oreiller	DIMAN- CHE 05 JUIN
Semaine complète comprenant : * 7 journées de randonnée * repas du soir + petits-déjeuners * hébergement * emplacement ligne de corde et alimentation cheval * forfait cartes couleur							
Forfait étape journalière (24h : cartes, dîner, nuitée et petit-déjeuner)							
Journée seule							
Pique-nique jeudi midi et samedi midi sur réservation	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /		/ / / / / / / /		/ / / / / / / /
Repas supplémentaire (accompagnant le soir)							
Alimentation Cheval fournie jusqu'au dimanche matin inclus, au choix : - Granulés - Orge aplatie	Cocher vos préférences : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
La Trans Ille-et-Vilaine est une randonnée associative et la participation de tous à la vie du groupe et au déroulé des étapes est indispensable ! Inscrivez-vous déjà sur une journée (repas, vaisselle, nettoyage, surveillance chevaux)	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7



Forfait semaine (lundi au dimanche matin)	= _____ x	360€	= _____ €
Forfait étape journalière	= _____ x	65 €	= _____ €
Journée seule (journée de randonnée)	= _____ x	15 €	= _____ €
Pique-nique jeudi midi	= _____ x	6 €	= _____ €
Pique-nique samedi midi	= _____ x	6 €	= _____ €
Repas supplémentaire (soir en semaine)	= _____ x	18 €	= _____ €
Montant total du chèque de règlement ci-joint (établi à l'ordre de l'AACIV)			= _____ €